



ÉDITORIAL Plus de liberté tarifaire pour les médecins

NATHALIE PRAZ

Mardi, les médecins indépendants genevois ont manifesté contre la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) de juillet qui réduit la valeur du point Tarmed à 91 centimes. Cette décision provisoire compresse leurs revenus de plus de 5% et met en péril leur modèle économique alors que leurs frais augmentent. Selon les professionnels de la santé, elle menace ainsi les soins de proximité, considérés pourtant par les assureurs et les politiques comme un remède à la hausse des coûts. Les tarifs, normalement négociés entre assureurs, d'une part, et médecins, hôpitaux et cliniques, de l'autre, peuvent être fixés par les autorités cantonales en cas de désaccord. A Genève, le Conseil d'Etat l'avait établi à 0,96 franc il y a 16 ans. Un niveau jugé trop élevé par les assureurs qui ont, à plusieurs reprises, fait recours au TAF. Des tensions similaires existent aussi en Valais.

« La question de la valeur du point Tarmed n'est pas qu'un simple débat technique. »

Dans un système libéral, un entrepreneur peut ajuster ses prix à la hausse en répercutant, par exemple, la flambée des prix des matières premières sur sa facture. En revanche, les professionnels de la santé se voient imposer par Tarmed un plafond rigide qui les empêche d'ajuster leurs tarifs à leurs frais de fonctionnement. A priori, ce plafond vise à enrayer la spirale ascendante des coûts de la santé. Cependant, s'ils veulent éviter la faillite, les médecins indépendants n'ont comme unique solution que d'augmenter le volume de leurs consultations et de leurs actes médicaux afin de couvrir les dépenses de leur cabinet. Une hérésie qui va à l'encontre de la volonté unanime de maîtriser les dépenses médicales.

La question de la valeur du point Tarmed n'est pas qu'un simple débat technique. Elle est le reflet d'une vision court-termiste de la politique de santé suisse. Espérons que Tardoc, la nouvelle tarification prévue pour 2026, permettra, comme annoncé, une réévaluation plus cohérente et réaliste des points tarifaires. C'est la pérennité du modèle de soins qui est en jeu. Pour éviter une désertion des médecins de premier recours, il est crucial qu'ils puissent pratiquer leur métier dans des conditions économiques saines. Et avec les mêmes libertés dont disposent tous les entrepreneurs!